

École Dollard-Des Ormeaux

Avis de convocation

(26 août 2021)

OBJET : Assemblée générale annuelle virtuelle des parents

Chers parents,

Vous êtes convoqués à une assemblée générale des parents qui se tiendra virtuellement le 2 septembre 2020 à 20h15. Pour vous connecter, merci de cliquer sur [ce lien](#).

Lors de cette rencontre, il y aura élection de 1 représentant de parents au sein du conseil d'établissement (C.É.) et de substituts.

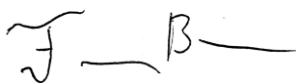
Cette assemblée est aussi l'occasion pour vous d'élire votre représentant au Comité de parents de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et son substitut.

Votre implication en tant que parent est essentielle au fonctionnement de la vie de notre école. Vous trouverez, joint au présent avis de convocation, l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Par votre présence, vous aurez également l'occasion, lors d'une rencontre générale à la fin de l'assemblée, de faire la connaissance des enseignants de votre/vos enfant(s).

Nous vous remercions à l'avance de votre participation à cette assemblée.

Sincères salutations,



Jonathan Boulanger
Président du CÉ



Anouk Fortier
Directrice

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

**École Dollard-Des Ormeaux
DU 2 SEPTEMBRE 2021**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot d'accueil du président du CÉ
3. Mot de bienvenue de la direction de l'école
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente
6. Informations sur les opportunités d'implication parentale à la vie de l'école
7. Présentation du rapport annuel du CÉ
8. Élection :
 1. Nomination du président d'élection
 2. Nomination du secrétaire d'élection
 3. Élection des représentants des parents au CÉ
 4. Élection des substituts des représentants des parents au CÉ
 5. Élection du délégué au Comité de parents du CSSMB – seuls ces parents pourront se présenter sur le CA

6. Élection du substitut du délégué au Comité de parents de la Commission scolaire
7. Choix pour les parents substitués
9. Formation d'un Organisme de participation des parents (OPP)
10. Information de la direction (projet éducatif, plan d'engagement vers la réussite de l'école ou autres sujets)
11. Information sur la date de la première rencontre du CÉ
12. Levée de l'assemblée